

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Nº 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 09/07/2013

Dossier complet le :

N° d'enregistrement:

F01113P0143

1. Intitulé du projet

Ilot C'2 - ZAC des DOCKS - Immeuble NEW C2

Construction d'un immeuble de bureaux de 7 niveaux sur socle, sur la commune de Saint-Ouen (93 400), rue Paulin Talabot, sur la ZAC des Docks

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS NEXIMMO 87

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

PERRET Alexis - Directeur Général de Nexity Immobilier d'Entreprise

(RCS) SIRET

7 5 2 1 2 8 6 1 4 8 4 1 RCS Nanterre

Forme juridique SAS à associé unique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°36 Permis de Construire	Le projet a une SDP d'environ 32 669 m², l'emprise de terrain a une surface de 6 398 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en un ensemble immobilier à usage de bureaux. Il comporte:

- en sous-sol, deux niveaux de parc de stationnement dont un niveau partiel (le niveau S-2),
- * dans le socle, 4 pavillons comportant les halls d'accès et toutes les fonctions partagées (restauration, conférence, etc...) réparties sur les 2 niveaux du socle (S01 et S02). Ceux-ci prennent place dans un jardin occupant toute la
- Au-dessus du socle, s'élèvent sept niveaux de plateaux de bureaux (niveaux S+1 à S+7).

	·
	4.2 Objectifs du projet
	Construction d'un immeuble de bureaux répondant aux exigences du cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines de la ZAC des Docks.
	Le projet est engagée dans une double démarche de certification environnementale HQE bâtiments tertiaires, 2011 et BREEAM, Europe, Offices, 2009.
	A cette démarche environnementale est associé le respect de la réglementation RT 2012, justifiant d'un Cep < 0,90 Cep max
	4.3 Décrivez sommairement le projet
	4.3.1 dans sa phase de réalisation
	Construction d'un ensemble immobilier comprenant un immeuble de bureaux de 32 669 m² de SDP développé sur 7 niveaux de superstructure posés sur un socle constitué par 4 pavillons et 2 niveaux de sous-sol dont un partiel
	Le chantier étant en démarche de certifications environnementales HQE et BREEAM, un soin particulier sera apporté au chantier, avec l'application d'une charte chantier à faibles nuisances environnementales rendue contractuelle pour le(s) entreprises(s) de construction.
	4.3.2 dans sa phase d'exploitation
STREET, STREET	Compte tenu de sa conception, l'immeuble pourra être occupé par un utilisateur unique ou plusieurs utilisateurs. L'immeuble pourra accueillir un effectif de 2315 personnes. L'immeuble ne sera pas ouvert au public et sera soumis au Code du Travail.
	Afin d'inciter les occupants à emprunter les modes de déplacement doux, un local vélos largement dimensionné (266 vélos) est prévu et le nombre de places de stationnement est réduit (215 places). De plus, le site bénéficie d'une très bonne desserte en transports en commun, en stations Vélib et Autolib'.
nii -	

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ser tive de l'Etat compétente en matière d'envir	ra-t-il soumis ? ronnement devra être jointe au(x)						
N°36 Permis de Construire, selon re	ubrique 36.							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est rempli							
	l°36 Permis de Construire, selon rubrique 36.							
	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées						
Grande	eurs caractéristiques	Valeur						
Surface terrain Surface de plancher (SDP) de l'ens Surface de plancher (SDP) des pla Surface de plancher (SDP) du socle Surface de plancher (SDP) du socle	teaux de bureaux e 2 niveaux	environ 6 398 m² environ 32 669 m² environ 27 914 m² environ 4 755 m² environ 2 846 m²						
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. 02 ° 19	9 '59 "E Lat . 48 ° 54 '25 "N						
Rue Paulin Talabot ZAC des Docks de Saint-Ouen 93 400 Saint-Ouen		3°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°: _'"_ Lat°'"'"_ Lat°'"_						
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	ion d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non 🗵						
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été c	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	? Oui Non						
4.7.2 or oor, a quelle date a-1-11 etc e	Monse :							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progra		Oui Non						
	ocks de Saint-Ouen. ont été réalisées dans le cadre du projet des 2007) et les Compléments d'Etude d'Impact (2							

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5	5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée								
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des	sols su	ır le lie	u de votre projet ?						
Le terrain actuel est occ	upé p	ar un	e ancienne usine aujourd'hui sans aucune activité.						
Evisto til um ou plusiques documente diurbornismo / opensible des decumente diurbornismo									
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?									
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Cahier des Charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines - lorobation : Cahier des Charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines - Ilot C'2 Docks de Saint-Ouen								
Pour les rubriques 33° à environnementale ?	37°, le	e ou	les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non						
	nt, par	tous r	ne d'implantation envisagée : moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet buv.fr/etude-impact						
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes							
en zone de montagne ?		×							
sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes							
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		×							
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Voir l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2000 (arrêté n°00-0784) Voir la cartographie du classement sonore des infrastructures de transports terrestres de Seine-Saint-Denis (source: http://www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr/BRUIT). Le site est situé en dehors des zones de bruit du PEB d'Orly et de Charles de Gaulle						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		La commune de Saint-Ouen est soumise au PPRI de la Seine (arrêté préfectoral). Cependant, l'ilot C'2 se situe en dehors de la zone inondable. Il est cependant situé en zone de nappe sub-affleurante, d'après la carte de remontée de nappes établie par le BRGM. Aucun risque d'effondrement et de mouvement de terrain liés à la dissolution de gypse ou à la présence d'anciennes carrières n'a été recensé sur la parcelle. La parcelle est située en zone de faible aléa concernant le retrait gonflement des argiles.
dans un site ou sur des sols pollués ?	×		Une étude sur la pollution des sols sur l'emprise foncière de l'ilot C'2 a été réalisée. Ce rapport d'investigation réalisé par le BET BURGEAP fixe des recommandations pour les futurs travaux. De plus, cette étude recommande la réalisation d'une Evaluation Qualitative des Risques Sanitaires (EQRS). Cette EQRS a été commandée à BURGEAP par NEXIMMO 12, actuel propriétaire du terrain, et le rapport sera diffusé fin juillet 2013. L'ensemble des recommandations de BURGEAP est pris en compte dans la
dans une zone de répartition des eaux ?		×	conception de notre projet sur la parcelle C'2.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		×	
dans un site inscrit ou classé ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	×		La parcelle se trouve dans le périmètre de 500m d'un Monument Historique (Château de Saint-Ouen), mais pas en vue directe.

A1 Le projet				potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine les incidences suivantes ?
	npléter le tableau suiv		l avon	ica includences sulvanies :
Domaines o	Oui Non	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	×		La création du parc de stationnement en infrastructure implique des déblais de terre qui seront évacués en décharge adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		×	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	Le projet améliore la perméabilité du site jusqu'alors inexistante, grâce à la création de nombreux espace verts et toitures végétalisées. Un écologue accompagne l'équipe du projet pour le choix des espèces végétales.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	

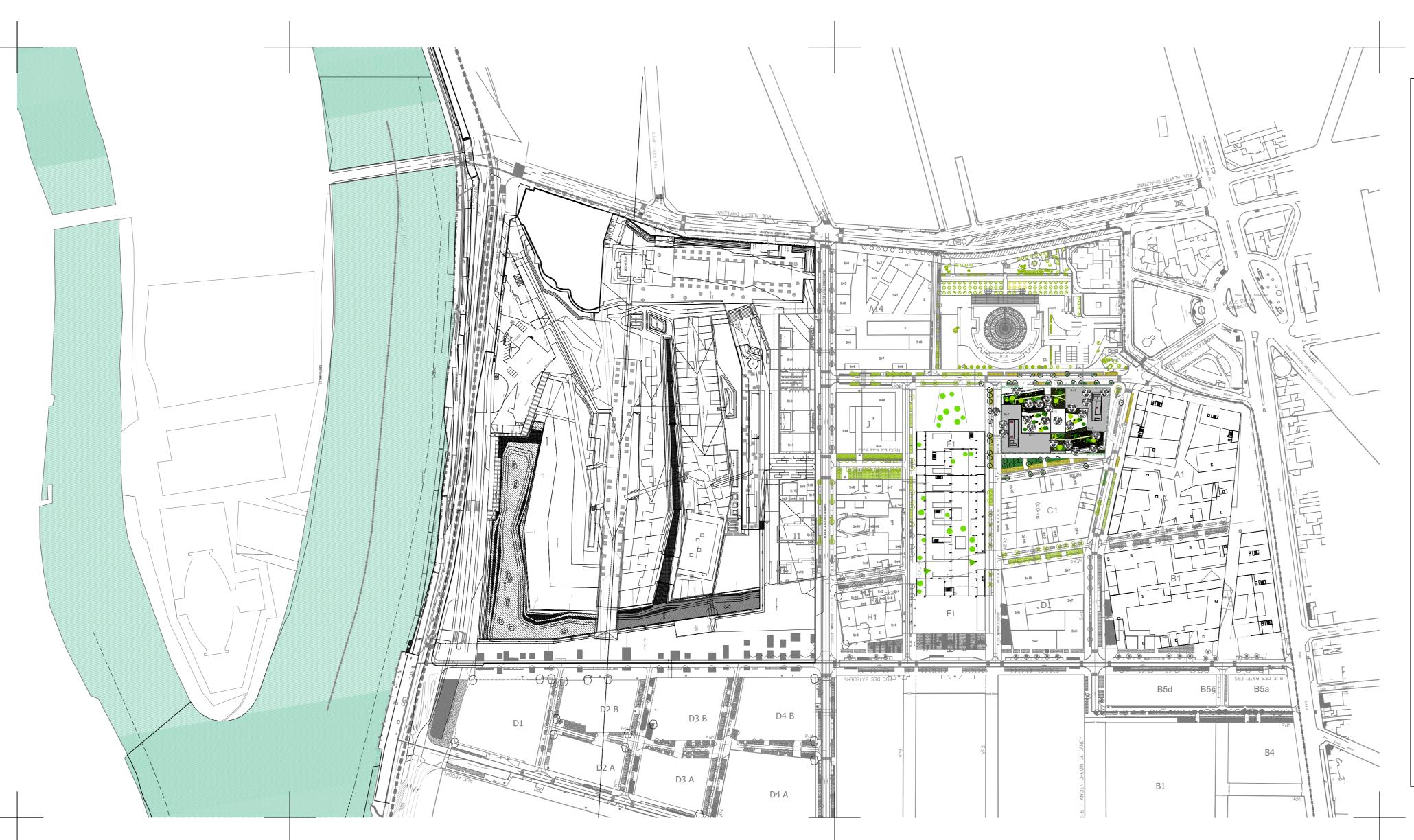
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

(9)			T	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×		Risque liés au transport de matières dangereuses TMD comme toutes les communes traversées par des axes importants. Risque non quantifiable.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		La commune de Saint-Ouen est soumise au PPRI des Haut-de_Seine (arrêté préfectoral). Cependant, l'ilot C'2 se situe en dehors de la zone inondable. Il est cependant situé en zone de nappe sub-affleurante, d'après la carte de remontée de nappes établie par le BRGM. Aucun risque d'effondrement et de mouvement de terrain liés à la dissolution de gypse ou à la présence d'anciennes carrières n'a été recensé sur la parcelle. La parcelle est située en zone de faible aléa concernant le retrait gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Des dispositions sont prises pour limiter le bruit des équipements installés en toiture, notamment dans le cadre de la certification HQE.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	

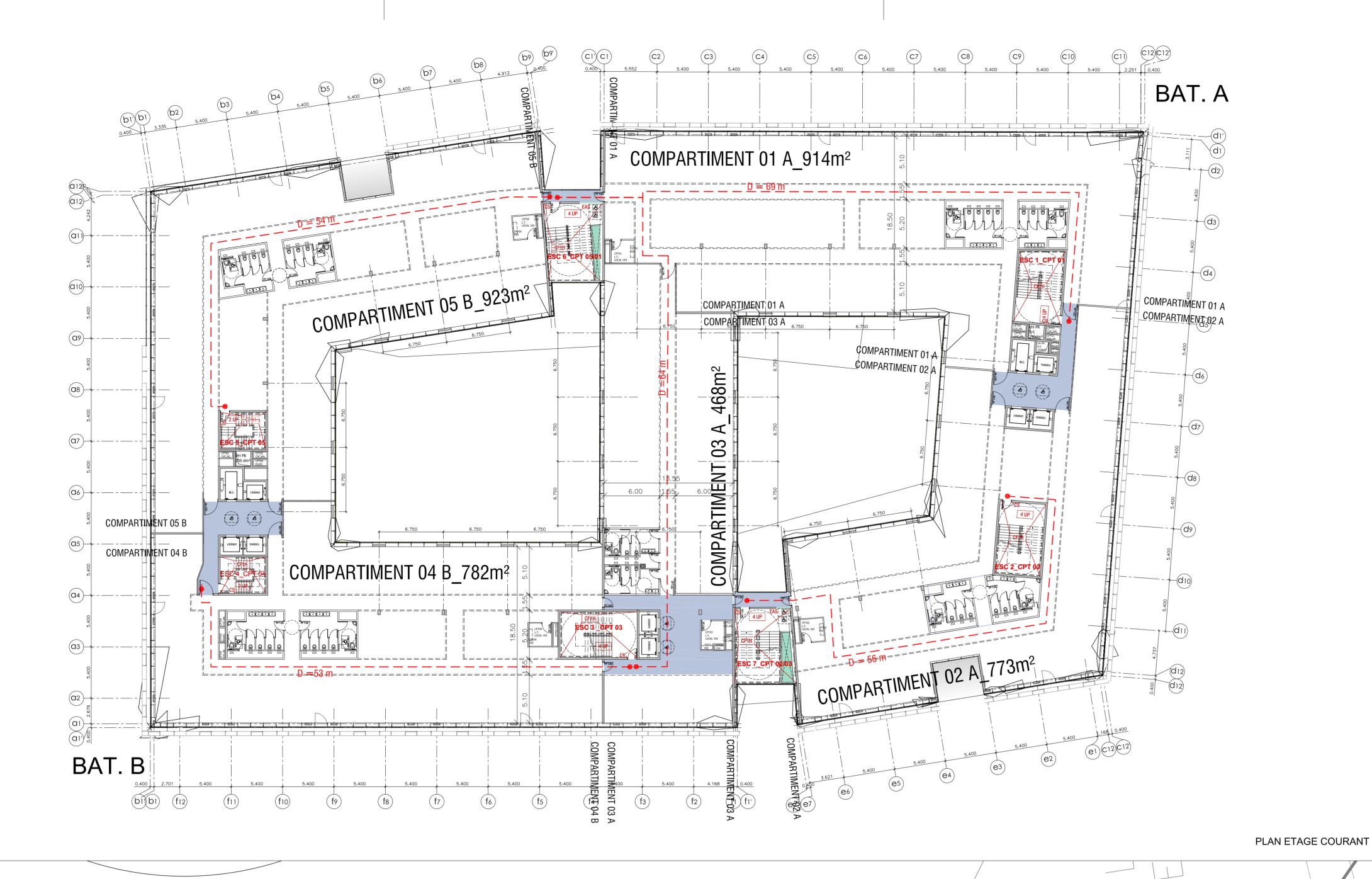
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	×		Uniquement les émissions du parc de stationnement de 215 places.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Aucun rejet en dehors des EU EP vers collecteurs ou dispositifs adaptés conformément au PLU.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Production de déchets en phase chantier, puis production de déchets en phase exploitation pour une activité classique de bureaux. Le chantier étant en démarche de certifications environnementales HQE et BREEAM, un soin particulier sera apporté au chantier, avec l'application d'une charte chantier à faibles nuisances environnementales rendue contractuelle pour le(s) entreprises(s) de construction.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	×		Modifications en termes d'urbanisme (requalification du secteur). et en terme de flux de personnes traité par la qualité de desserte des transports en commun du site: proximité du RER C et de nombreuses lignes de bus, plus parking de l'immeuble: VL, vélos, motos.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
Out Mon
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
是一种的人,我们就是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet se situe dans une zone largement urbanisée et contribue à la requalification du secteur conformément aux objectifs de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Il vise une double certification HQE bâtiments tertiaire 2011 et BREEAM Europe, Offices, 2009; Il sera conforme à la RT 2012, avec un gain de 10%. Il répond aux exigences du PLU de Saint-Ouen, à son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et au Cahier des charges architecturales, environnementales, paysagères et urbaines faite pout l'ilot C'2 de la ZAC des Docks (Mai 2012).

	8. Annexes	
8	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	M
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent	les
	Objet	
Ar	nnexe n°6: Synthèse des investigations réalisées par la société BURGEAP pour le compte de NEXIMMO 12.	
An	nexe n°7: Synthèse des études réalisées pour le compte de la SEQUANO Aménagement.	
Aı	nnexe n°8: Analyse des impacts environnementaux.	
A	nnexe n°9: Notice environnementale de l'opération.	
Aı	nnexe n°10: Pouvoir de NEXIMMO 87.	
	9. Engagement et signature	
Je	certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fait à Paris La Défense le, 28/06/13	
Si	gnature	



Construction d'un Immeuble de Bureaux - ILOT C2 93400 Saint-Ouen NEXIMMO 87 IMMOBILIER D'ENTREPRISE 1, Terrasse Bellini — TSA 48200 La Défense 92919 Paris La Défense Cê Tél : 01.71.12.12.12 — Fax : 01.71.12.1 tél : 01.43.13.20.20 fax : 01.43.13.20.2 contact.ferrier@agencejfa.com JACQUES FERRIER ARCHITECTURES 77, rue Pascal 75013 Paris Maître d'oeuvre Exécution, Coordination des études et BET AMO HQE GREEN AFFAIR 32 rue de Bellevue - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Bureau de Contrôle Bureau VERITAS - AGENCE HAUTS DE SEINE Bureau VERITAS tél: 01.47.52.49.25 Fax:: 01.47.77.03.22 5 boulevard Marcel Pourtout - 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX tél: 01.47.52.49.25 Fax:: 01.47.77.03.22 tél : 01.47.81.18.39 Fax. : 09.59.72.79.80 Michel GAURY (michel.gaury@gmail.com) Nicolas GAURY (Nicolas.gaury@gmail.com) BET Cuisines BET GAURY 16 rue d'Epinay - 92700 COLOMBES BET Façades FACADES DESIGN INGENIERIE tél : 01.69.89.39.77 Fax. : 01.69.89.39.77 Claude BOGACZ (f.d.ingenierie@sfr.fr) 5 avenue Louise de France - 91450 ETIOLLES jfa / jacques ferrier architectures JACQUES FERRIER ARCHITECTURES 77, rue Pascal 75013 Paris tél: 01.43.13.20.20 fax: 01.43.13.20.21 contact.ferrier@agencejfa.com ILOT C2 ZAC DES DOCKS SITE D'ALSTOM SAINT-OUEN PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE PC11_Annexe N°2du CERFA 14734 PLAN DE SITUATION Tel. 01 3 13 20 20 Fax 01 43 13 20 21 Ww.jacques-ferrier.com





Construction d'un Immeuble de Bureaux - ILOT C2 93400 Saint-Ouen								
Maître d'ouvrage NEXIMMO 87			Représentée par	:				
				nex	ata IV	MMOBILIER 1, Terrasse Bellin Tél: 01.71.12	D'ENTREPRIS ni – TSA 48200 La Défense 92919 Poris La Défense Céc 2.12.12 – Fax : 01.71.12.17	
Architecte							tél : 01.43.13.20.2	
	77, r	QUES FERRIER AR ue Pascal 3 Paris	CHITECTURES			contact.f	fax : 01.43.13.20.: ferrier@agencejfa.co	
∕laître d'oeuvre Exécution, Coordination des études et l ∕lanagement,	ВЕТ							
AMO HQE	GRE	EN AFFAIR					tél : 01.46.03.80.	
	32 rue	e de Be ll evue - 92100 BC	ULOGNE BILLANCO	URT			Fax. : 01.46.03.82.	
Bureau de Contrôle		au VERITAS - AGENCE		AISON CEDE	X Her	ré CHLIQUE (Herve.ch Sandrine	tél : 01.47.52.02. Fax. : 01.47.52.49. nlique@fr.bureauveritas.co NAHUM tél. : 01.47.52.49.	
Coordonnateur SPS		au VERITAS levard Marcel Pourtout -	92563 RUEIL MALMA	AISON CEDE	X Hervé LE		tél : 01.47.52.49. Fax. : 01.47.77.03. JILLOUX@fr.bureauveritas.co	
BET Cuisines		GAURY e d'Epinay - 92700 (COLOMBES				tél : 01.47.81.18. Fax. : 09.59.72.79. JRY (michel.gaury@gmail.co RY (Nicolas.gaury@gmail.co	
BET Façades		ADES DESIGN INGE		_ES			tél : 01.69.89.39. Fax. : 01.69.89.39. BOGACZ (f.d.ingenierie@sfr.	
Paysagiste								
Coordonnateur SSI								
Géomètre								
Acousticien								
	UES FERRIER AF 77, rue Pa: 75013 Pa tél: 01.43.13 fax: 01.43.13 contact.ferrier@age	RCHITECTURES scal ris .20.20 3.20.21	itecture	25	BAT.		BAT. A	
	ILOT C	2 ZAC DES	DOCKS SIT	E D'AL	STOM SAI	JACQUES FERRI	ER ARCHITECTURES	
	Pŀ		RMIS DE	CON	NSTRUI A 14734	RE rue Pasca Tél. 01 / 3 13 20 20	al 75013 PARIS 0 Fax 01 43 13 20 21 es-ferrier.com	
S03A	1 6/11/17				_ 1/1OL '		- Non.com	
JFA ST OUEN	PC -	PLAN		-	2500	JUIN 2013	PC11 AN04 B	
METTEUR DOSSIER	PHASE BATIMENT	TYPE DOCUMENT	NIVEAU	ZONE	ECH	DATE ORIGINE	N° DOCUMENT IND	